



anvp

association nationale  
des visiteurs de personnes  
sous main de justice

# 2022

Rapport d'activité





# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
EDITORIAL .....	4
REALISATIONS.....	6
Liminaire – périmètre.....	6
Les visites en détention.....	6
Répartition géographique.....	7
Couverture territoriale.....	7
Les accompagnements en milieu ouvert .....	7
L'assistance aux personnes détenues et à leur famille.....	8
Les activités hors visite.....	9
Animation d'ateliers et quartiers respect.....	9
Accompagnements à la demande des SPIP .....	9
Ecrivain public .....	9
Les interventions dans les quartiers arrivants.....	9
L'accueil des familles.....	10
L'ANVP et l'Administration .....	10
Au plan national.....	10
Au plan local.....	10
L'ANVP et ses partenaires.....	11
L'Europe.....	11
Nos partenaires en France .....	12
La formation .....	12
Les sessions d'approfondissement.....	14
Le Milieu Ouvert .....	14
L'animation du réseau des délégués régionaux .....	15
Les outils de communication .....	15
Communication visuelle .....	15
Revue de l'association .....	16
Revue de presse.....	16
Lettre mensuelle.....	16
Communications régionales.....	16
Réseaux sociaux .....	17
Actions de communication .....	17
Forum des associations .....	17



JNP	18
Témoignages auprès des scolaires et universitaires.....	19
Colloque organisé par la CGLPL.....	19
Presse et politiques.....	19
<b>Congrès 2022 .....</b>	<b>20</b>
<b>GOVERNANCE.....</b>	<b>21</b>
Nouveaux statuts.....	21
Assemblée générale ordinaire .....	21
Plan stratégique.....	21
Conseil d'Administration .....	22
Bureau.....	23
<b>ORGANISATION .....</b>	<b>24</b>
Les chantiers pilotés par le CA.....	24
L'équipe de salariés .....	25
Le travail en région .....	25
Le Système d'Information.....	25
<b>CHIFFRES CLES .....</b>	<b>26</b>
La pénétration .....	26
Répartition géographique .....	27
Les membres.....	27
Les visiteurs et visiteurs accompagnants .....	28
Effectifs .....	28
Age et ancienneté.....	28
Les hommes et les femmes .....	29



# EDITORIAL

## 2022, le redémarrage !

Après les années COVID qui ont réduit l'activité, fait évoluer le nombre et le profil des bénévoles, modifié les attentes de tous, l'année 2022 est la première qui ressemble à un retour à la normale.

Pour l'ANVP, cette année 2022 a été riche en :

- Nouveaux recrutements,
- Evolution du dispositif de formation,
- Travail à l'élargissement de notre base d'action, à travers les efforts de déploiement du dispositif « Hors les Murs » de suivi en milieu ouvert, et la rédaction d'une convention avec la Prévention Judiciaire de la Jeunesse afin de mieux servir les mineurs,
- Modernisation des dispositifs de pilotage,
- Témoignages.

Tout ce travail vise à mieux accompagner les personnes sous-main de justice dont on sait les difficultés. En particulier en détention, où la surpopulation carcérale nie l'humanité des personnes et réduit l'intensité et le nombre des accompagnements possibles.

De même, en milieu ouvert, l'insuffisance des moyens de suivi, avec un CPIP pour plus d'une centaine de personnes suivies, ne permet pas d'assurer le service minimum pour aider des gens souvent seuls, désocialisés souffrant de nombreux maux.

C'est pourquoi, le travail réalisé en 2022 et qui sera poursuivi à l'avenir contribue à augmenter notre présence auprès des personnes concernées, à augmenter le nombre de visiteurs et visiteurs-accompagnants, à leur assurer une qualité d'action grâce à une formation plus accessible, notamment à travers des sessions en visioconférence, plus adaptées aux attentes.

Notre position privilégiée de témoin, neutre, de la situation carcérale nous donne également une grande légitimité pour témoigner, ce que font un grand nombre de nos membres, que ce soit à travers la presse, lors des événements comme les JNP, ou sur les Forums des Associations, dans les établissements scolaires ou universitaires, auprès des acteurs politiques concernés.

La modernisation mise en œuvre, notamment à travers l'informatisation de processus, l'utilisation des moyens numériques pour communiquer et partager de l'information, est un processus nécessaire pour apporter le meilleur service



possible à nos membres. Cela nous permet également de disposer d'informations fiables pour piloter l'activité et en rendre compte.

Notre dynamique associative s'est exprimée de belles manières pendant l'année 2022. Nous avons vu beaucoup de bénévoles s'impliquer pour mener à bien toutes ces actions et ces transformations. Nous les en remercions chaleureusement.

Notre force, c'est de faire association et, au-delà de nos missions de base, c'est agir pour une société plus inclusive.



# REALISATIONS

## Liminaire – périmètre

Les chiffres produits dans ce rapport sont essentiellement élaborés sur la base des déclarations d'activité émises par les adhérents de l'ANVP. N'ayant que 75% des visiteurs actifs qui font une déclaration, les chiffres sont sous-estimés par rapport à l'activité réelle de l'association.

## Les visites en détention

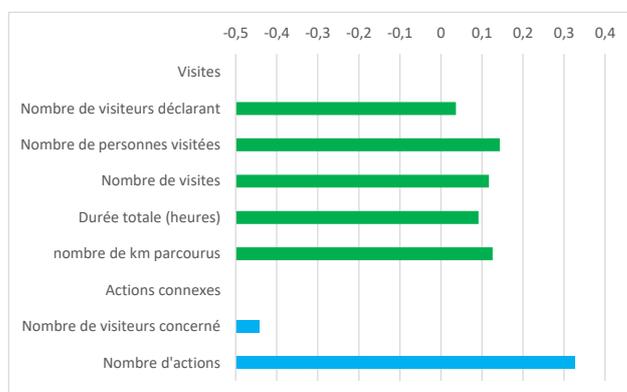
2021 avait été une année de reprise d'activité suite à l'année 2020 très touchée par les mesures liées au Covid 19, 2022 a prolongé cette dynamique avec une augmentation de l'activité.

	2022	2021	2022 / 2021
<b>Visites</b>			
Nombre de visiteurs déclarant	761	734	4%
Nombre de personnes visitées	3 737	3 269	14%
Nombre de visites	41 083	36 792	12%
Durée totale (heures)	37 025	33 928	9%
nombre de km parcourus	1 039 079	923 051	13%
<b>Actions connexes</b>			
Nombre de visiteurs concerné	189	339	-44%
Nombre d'actions	1 471	1 110	33%

Le nombre de déclarants d'activités en 2022 est supérieur de 4% au nombre de déclarants de l'année 2021, pour un effectif égal à celui de l'année précédente.

La reprise de l'activité est sensible, l'augmentation étant de l'ordre de 12% à 14% tant pour le nombre de personnes visitées que pour le nombre de visites et le kilométrage induit.

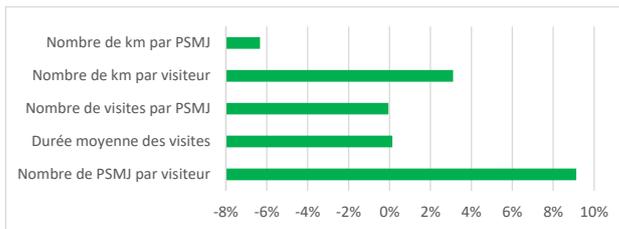
La durée globale de visite a également augmenté mais seulement de 9%, ce qui peut s'expliquer par une charge supérieure répartie sur un même nombre d'acteurs.



	2022	2021	2022 / 2021
Nombre de PSMJ par visiteur	4,9	4,5	9%
Durée moyenne des visites	0,9	0,9	0%
Nombre de visites par PSMJ	11	11	0%
Nombre de km par visiteur	1 297	1 258	3%
Nombre de km par PSMJ	264	282	-6%

En prolongement des données ci-dessus, le nombre de personnes détenues visitées par visiteur a augmenté de 9% et la durée moyenne des visites est restée stable,

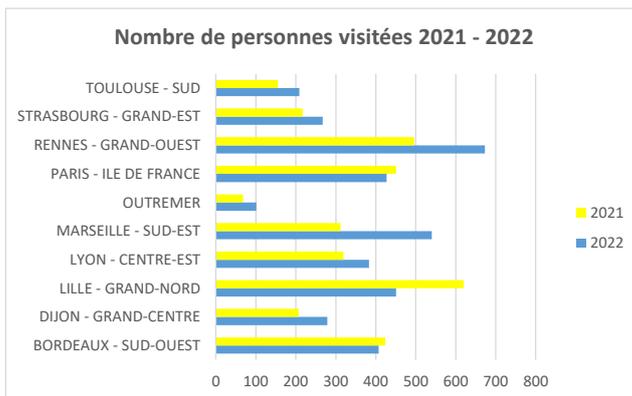
compensée par le plus grand investissement des visiteurs actifs. Le kilométrage par visiteur est un autre indicateur de l'augmentation de l'activité portée par un nombre constant de bénévoles.



A noter que les chiffres ci-dessus sont des moyennes annuelles. Par exemple 4,9 détenus par visiteur correspond au nombre moyen de personnes détenues différentes visitées par visiteur, et non le

nombre moyen de personnes rencontrées concomitamment.

## Répartition géographique



L'augmentation la plus sensible est sur les régions de Rennes et de Marseille.

La régression sur la région de Lille n'est pas significative du fait de la forte augmentation en 2021. La progression de la région est de 17% par rapport à 2020.

## Couverture territoriale

Dans le but d'assurer une meilleure couverture des établissements dans lesquels des visiteurs sont utiles une démarche a été lancée pour identifier les carences et leurs causes, et également, capitaliser et diffuser les meilleures pratiques permettant de répondre aux besoins de visite.

Dans ce but, 3 régions pilotes ont été retenues : Marseille – Sud-est, Rennes - Grand Ouest et Strasbourg - Grand Est. Dans ces 3 régions, des indicateurs ont été mis en place afin de mesurer l'intensité de notre présence dans chaque établissement, et au niveau régional (i.e. nombre de visiteurs / PPSMJ). Une analyse qualitative a ensuite été menée avec chaque DIR pour expliquer les données statistiques. Cette analyse a enfin débouché sur des actions spécifiques, de renforcement de sections, de recrutement de bénévoles, de communication et

La démarche sera étendue progressivement aux autres régions.

## Les accompagnements en milieu ouvert

Nous avons poursuivi cette année nos efforts de développement du milieu ouvert sur le terrain, avec un succès mitigé. Le nombre de visiteurs accompagnants a faiblement augmenté, avec une centaine de visiteurs formés, soit une progression de 15% environ.



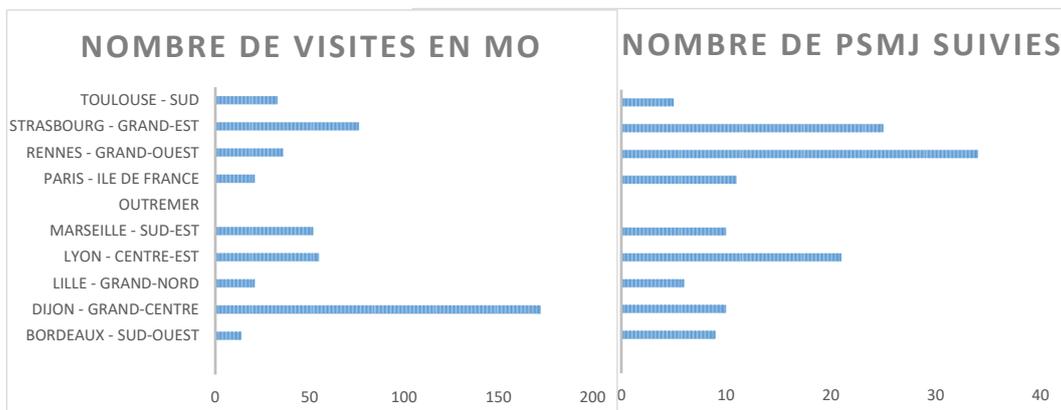
	<i>Milieu Fermé</i>	<i>Milieu ouvert</i>	<i>Ratio</i>
Nombre de visites	40603	480	1,2%
Temps passé (heures)	35992	1033	2,9%
Durée moyenne des visites	0,9	2,15	243%

Les accompagnements en milieu ouvert ont représenté 1,2% des visites et 2,9% du temps passé par les visiteurs en 2022. Ce faible volume

masque le fait que l'activité est

en développement et que de nombreuses équipes sont en cours de mise en place, sans que des accompagnements aient été réalisés ou bien en quantité faible.

A noter que la durée des accompagnements est supérieure à celle des visites, la durée moyenne étant deux fois et demie supérieure.



Pratiquement toutes les régions, sauf l'outremer, sont impliquées. Les modalités d'exercice sont assez disparates : certaines régions suivent plus de personnes avec moins de visites (ex. Rennes), d'autres l'inverse (ex. Dijon).

Ces disparités s'expliquent notamment du fait de l'écart de maturité de ce type d'accompagnement en fonction des antennes SPIP concernées.

En dépit du fait que la Direction de l'Administration est demandeuse, la mobilisation du terrain reste difficile, même si les situations sont extrêmement variables selon les régions.

Des signaux encourageants sont venus de deux régions en particulier, avec des demandes explicites de disponibilité de VA dans les mois à venir.

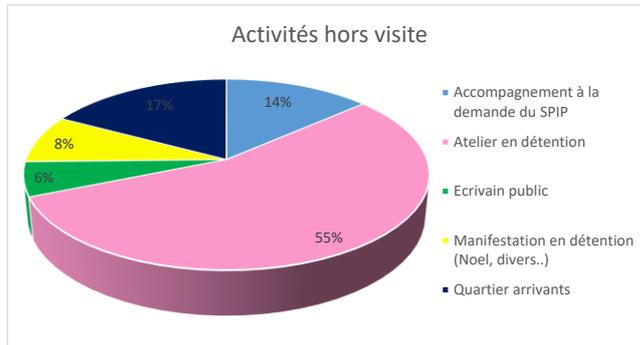
Par ailleurs, et compte tenu du fait qu'une faible proportion des VP semble prête à sauter le pas, des recrutements spécifiques pour les accompagnements « hors les murs » sont lancés, en particulier en s'appuyant sur la plateforme [Jeveuxaider.gouv](http://Jeveuxaider.gouv).

## L'assistance aux personnes détenues et à leur famille

L'association apporte également une aide matérielle pour dépanner les personnes isolées et en grand besoin. C'est par exemple l'action de la section de Bois d'Arcy qui, en 2022, a fourni 205 nuitées à 55 bénéficiaires (une moyenne de 4,13 nuitées par bénéficiaire) : des personnes devant sortir et pour lesquelles aucune solution d'hébergement n'avait été trouvée.



## Les activités hors visite



Les bénévoles de l'ANVP sont très actifs en dehors de la pure visite en milieu fermé ou de la visite-accompagnement en milieu ouvert.

Les activités les plus importantes sont l'animation d'ateliers.

### *Animation d'ateliers et quartiers respect*

En 2022, les visiteurs ont animé 710 ateliers en détention.

Les ateliers sont notamment menés dans les quartiers respect en coordination avec le programme spécifique de ces quartiers. Les Jardins en Prison en partenariat avec Green Link, les ateliers culturels sont les principales activités en atelier.

### *Accompagnements à la demande des SPIP*

Une part non négligeable des activités (174) hors visites déclarées par les visiteurs sont les accompagnements à la demande des SPIP. Ces accompagnements sont l'occasion de rendre un service à la personne détenue comme à l'administration pénitentiaire.

C'est aussi l'occasion de passer un moment souvent assez long avec une personne détenue favorable à une relation différente.

### *Ecrivain public*

Un certain nombre de visiteurs exerce également l'activité d'écrivain public qui consiste en une aide de la personne détenue à la rédaction de courriers, de textes ou de demandes écrites diverses. Cette activité a représenté en 2022 75 interventions pour 234 bénéficiaires.

### *Les interventions dans les quartiers arrivants*

Une des principales activités de promotion de notre action auprès des personnes détenues est l'information collective dans les quartiers arrivants qui ont été au nombre de 220 en 2022 et ont touché plus de 800 personnes détenues.

C'est l'occasion pour les bénévoles de sensibiliser les personnes récemment incarcérées à l'intérêt de demander à rencontrer un visiteur.



A noter que dans certains établissements dans lesquels les visiteurs intervenaient au quartier arrivants avant le Covid n'ont pas encore remis en place le dispositif. Dans d'autres établissements, il est difficile à mettre en place.

### *L'accueil des familles*

L'ANVP n'effectue l'accueil des familles en propre qu'à la maison d'arrêt de Béthune. Cependant, en partenariat avec d'autres acteurs les bénévoles de l'ANVP sont également actifs auprès des familles de personnes détenues.

Cette action des bénévoles se tient dans 16 sites dont principalement Bonneville, Lorient, Eysses, Saint Etienne, Amiens.

## L'ANVP et l'Administration

### *Au plan national*

L'ANVP a lancé une action auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, PJJ, dans le but de faire bénéficier les mineurs de son savoir faire dans l'accompagnement de personnes détenues que ce soit dans les quartiers pour mineurs des établissements pénitentiaires ou dans les EPM<sup>1</sup>.

Du fait de la spécificité des mineurs, il était fondamental de bien cadrer les interventions sur la base d'une convention précisant les modalités d'intervention, le contenu de la nécessaire formation, les spécificités du monde de la PJJ.

L'année 2022 a vu la rédaction de la convention se concrétiser sur la base de groupes de travail mixtes PJJ – ANVP.

La signature de la convention est attendue courant 2023.

### *Au plan local*

La relation entre l'ANVP et l'Administration Pénitentiaire au plan local est fondamentale. C'est le gage d'un fonctionnement fluide au service des personnes sous-main de justice.

En tout c'est plus de 300 réunions qui se sont tenues entre les équipes ANVP et les responsables de l'Administration Pénitentiaire, ce qui fait une moyenne de 2 réunions par Etablissement.

Après la période Covid, 2021 avait été le redémarrage des relations régulières entre l'ANVP et les responsables locaux de l'AP (Directions d'établissements et Antennes SPIP). Malheureusement le redémarrage reste lent et dans nombre d'établissements, où les réunions en principe trimestrielles, ne sont toujours pas organisées, même une fois par an.

---

<sup>1</sup> EPM : Etablissement Pour Mineurs



Dans certains établissements, les visiteurs sont intégrés à certaines formations internes avec les agents, dans la majorité des cas, ce n'est pas le cas. Les formations des agents suivies par les visiteurs sont principalement *la prévention au suicide*.

Enfin, bien que les surveillants ne soient plus sensibilisés sur le rôle des visiteurs de prison durant leur formation, des sessions d'information à cet effet sont néanmoins organisées dans certains établissements.

## L'ANVP et ses partenaires

### *L'Europe*

L'ANVP a poursuivi en 2022 ses échanges avec d'autres associations intervenant dans le domaine pénal et pénitentiaire en Europe. Les objectifs sont de partager des connaissances, de comparer des modes de faire et d'encourager la prise en compte par les gouvernements et administrations de l'existence d'un bénévolat compétent.

Ainsi l'ANVP a participé à la fois en tant que co-organisateur et par la participation en visioconférence d'environ 25 membres, à la Journée franco-allemande le 27 janvier 2022, avec le soutien financier du Fonds citoyen franco-allemand, sur le thème "Aide aux personnes sous-main de justice".

Le groupe Europe de l'ANVP, en relation avec l'Angleterre, a contribué avec la DIR Ile-de-France de l'ANVP à l'organisation de la journée interrégionale Ile-de-France du 26 mars dans sa partie "Vision internationale" en mobilisant des informations auprès de nos associations partenaires en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg, sur la base d'un questionnaire préparé par Pierre Ravinet visiteur ANVP.

L'ANVP est membre (et réciproquement) du Forum européen de politique criminelle appliquée. Cette association européenne réunit une petite centaine de membres de plusieurs pays européens, notamment Allemagne, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg. Elle organise chaque année un colloque ; en 2022 du 12 au 15 mai à Saxerriet (Suisse) sur les formes de soutien et de traitement pour les personnes détenues présentant des troubles psychiques.

Le Forum européen de politique criminelle appliquée a obtenu en 2021 l'agrément du Conseil de l'Europe comme membre du Comité consultatif des Organisations internationales non gouvernementales. Cette reconnaissance, qui donne de la visibilité aux associations membres, a valu à Anne-Marie Klopp et Raphaël Bonte, membres de l'ANVP et du Forum, de participer à plusieurs sessions en visioconférence de la Conférence. Cependant cette participation a eu





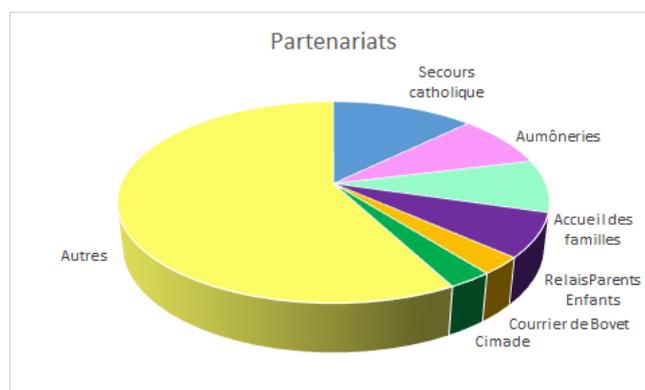
jusqu'ici peu d'impacts concrets, notamment parce que les questions judiciaires et pénitentiaires sont un domaine où peu d'associations de niveau européen interviennent, et les questions traitées à la Conférence ont porté le plus souvent sur des sujets éloignés du cœur de nos missions.

L'ANVP représentée par Maryvonne de Vitton a continué de cultiver les liens avec l'association sœur anglaise et galloise, la NAOPV<sup>2</sup>, notamment en participant à leur Assemblée Générale.

L'ANVP a participé en septembre à un colloque du Forum avec visite d'établissements à Ensisheim (Alsace) et Fribourg (Allemagne).

Le groupe Europe de l'ANVP souhaite la participation de nouveaux membres pour développer ses actions et aussi communiquer davantage auprès des membres et des instances de l'ANVP pour contribuer à l'information de tous."

### *Nos partenaires en France*



L'ANVP intervient dans un écosystème de nombreuses associations intervenant dans le monde pénitentiaire. Ces associations se retrouvent également dans le cadre du GLCP.

Selon les établissements les associations coopèrent avec des partenariats plus ou moins structurés. Les

principaux acteurs concernés sont, les aumôneries, le secours catholique, les relais Parent Enfants et les accueils des familles.

### La formation

Parmi les principaux enjeux, cités dans le plan stratégique de notre association, pour les années 2021/ 2025, il est rappelé que « le renforcement de la capacité de l'association à piloter sa formation représente un enjeu crucial pour l'avenir ».

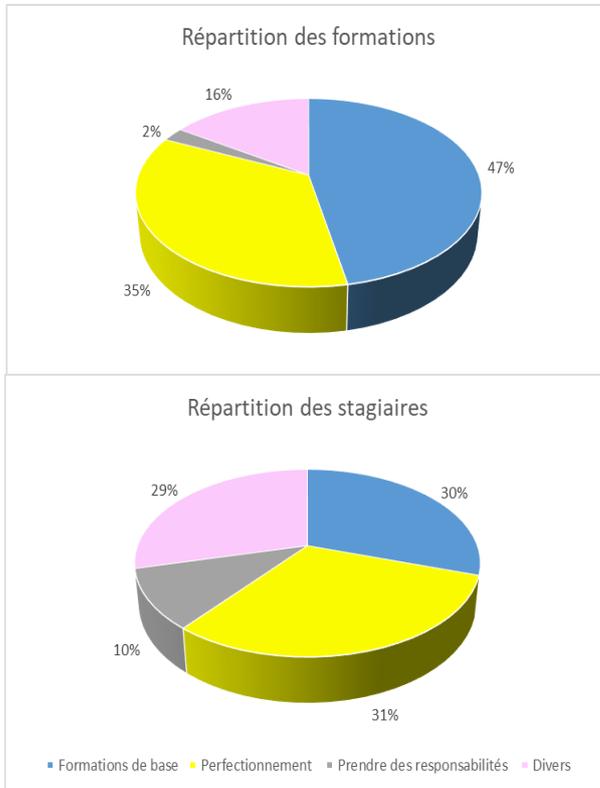
C'est pourquoi, les membres du bureau ont insisté cette année afin que la dynamique des années antérieures se prolonge, voire s'amplifie, sur certains axes.

83 formations ont été organisées dans toute la France. Elles ont réuni 1659 stagiaires soit une moyenne de 20 stagiaires par session.

<sup>2</sup> NAOVP : National Association of Official Prison Visitors



Cette moyenne couvre une grande diversité de situations, les sessions en visioconférence et les réunions à la maille de la région, permettant une plus grande audience.



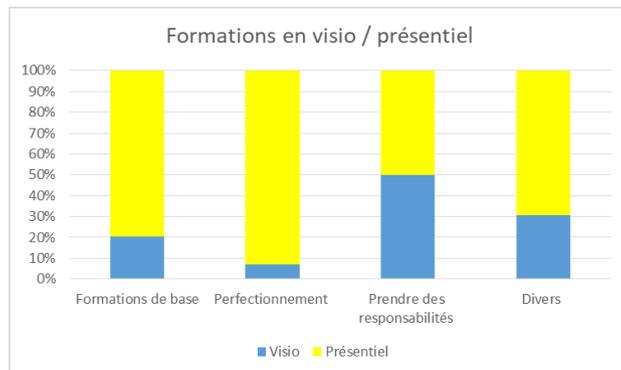
L'ensemble des formations est structuré selon trois catégories :

- Formations de base :
- Perfectionnement :
- Prendre des responsabilités.

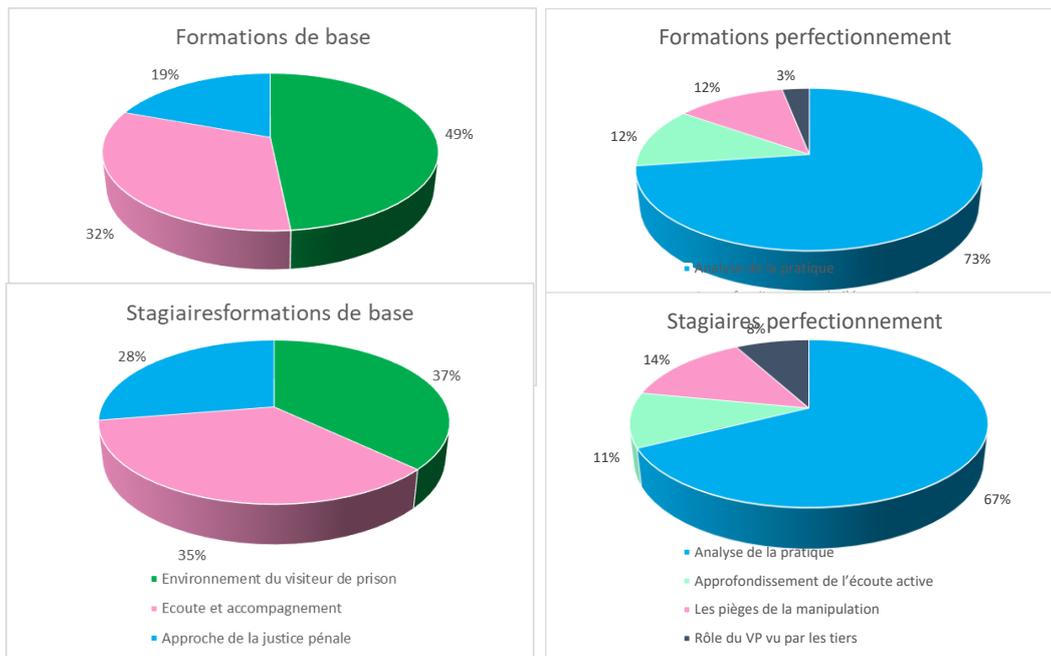
Les formations de base sont les plus nombreuses. Elles correspondent à l'intégration des nouveaux bénévoles et consistent à leur donner les principes clés de leur action.

Les formations de perfectionnement comprennent notamment les groupes de paroles / analyse de la pratique qui revêtent une grande importance dans la vie des visiteurs, afin de questionner et adapter leur pratique au fil de l'eau.

Les points positifs issus de la période Covid sont l'augmentation de l'usage de la visioconférence pour permettre à des formations de se tenir lorsque les distances rapportées au nombre de stagiaires sont grandes.



L'usage de la visioconférence est principalement utilisé pour les formations « *prendre des responsabilités* » qui concernent l'encadrement de l'ANVP dont les acteurs sont dispersés sur l'ensemble du territoire national. C'est aussi un moyen pour mieux intégrer les territoires Outre-Mer dont la situation géographique est un frein pour les actions communes.



Dans les formations de base, plus de sessions « *Environnement du visiteur* » sont organisées, elles concernent à peu près le même nombre de stagiaires que les sessions « *Ecoute et accompagnement* ».

Dans les formations de perfectionnement, la grande majorité concerne « *l'analyse de la pratique / groupes de parole* » avec près des 73% des sessions et 2/3 des stagiaires.

### *Les sessions d'approfondissement*

Afin de mieux répondre à la sollicitation des personnes incarcérées, à la demande de certaines sections, il est proposé, au sein du catalogue interne de formation, des sessions d'approfondissement, en particulier pour « *Ecoute & Accompagnement* ». Afin de maintenir notre mission, dans nos valeurs associatives, et éviter des écarts que l'habitude des visites et des entretiens pourrait nous faire dévier, il a été proposé en 2022, une dynamique nouvelle.

Et c'est aussi la possibilité de proposer des nouveaux temps d'échanges entre les membres, en fonction des nouvelles directives législatives, mais aussi, des besoins exprimés par les sections, face à des situations particulières : radicalisation, suicide, etc...

### *Le Milieu Ouvert*

L'activité en milieu ouvert à travers le dispositif « *Hors Les Murs* » étant passée d'expérimentation à fonctionnement nominal, la formation des visiteurs à cette nouvelle activité devient fondamentale.



En particulier les séances d'analyse de la pratique spécifiques sont en cours de mise en place.

Initiée au cours de la pandémie, la pratique de la visioconférence est désormais un outil classique de nos formations, sauf quand il s'agit de sessions de formation, pour lesquelles la rencontre est fondamentale.

De plus, le site intranet qui présente désormais l'ensemble des sessions pour une plus grande souplesse d'inscription - possible d'un territoire à un autre – offre une vue exhaustive et une facilité de suivi, avec la participation de tous les acteurs, à savoir, les adjoints des délégués pour la formation, les formateurs, les trésoriers. C'est tout un réseau dédié à la formation, qu'il est essentiel de remercier car c'est au prix d'un investissement collectif, que ce volet existe et qu'il apporte satisfaction.

### *L'animation du réseau des délégués régionaux*

Afin de faire davantage « Association », une animation du groupe de délégués régionaux a été mise en place. L'objectif est de mieux partager les situations rencontrées dans les régions, pouvoir en débattre et s'assurer d'apporter des éléments de réponse collectifs à des questionnements rencontrés localement. Lors de ces temps d'échanges, en fonction des thématiques partagées, les adjoints des Délégués régionaux sont également conviés.

Initiée au cours de la pandémie, la visio est désormais au cœur de nos formations, sauf quand il s'agit de sessions de formation qui concernent la rencontre individuelle.

La dynamique sur le site intranet, où désormais l'ensemble des sessions est présenté pour une plus grande souplesse d'inscription - possible d'un territoire à un autre – permet une vue exhaustive et une facilité de suivi, avec la participation de tous les acteurs. A savoir, les adjoints des délégués pour la formation, les formateurs, les trésoriers, les collecteurs ... un réseau dédié à la formation, qu'il est essentiel de remercier car c'est au prix d'un investissement collectif, que ce volet existe et qu'il apporte satisfaction.

## Les outils de communication

### *Communication visuelle*

Après le changement d'identité visuelle opéré en 2021, l'ensemble de la communication de l'ANVP a été transposée dans la nouvelle charte.



## Revue de l'association

La revue de l'association « Visiteur de Prison » a poursuivi sa parution au rythme moyen de 2 publications par an, avec à chaque fois un dossier étoffé sur un sujet d'intérêt pour les visiteurs.

En 2022, trois numéros ont paru :

- Numéro 34 : dossier sur les peines en milieu ouvert,
- Numéro 35 : dossier sur les conséquences psychiques de la prison
- Numéro 36 : dossier sur les surveillants de prison.



## Revue de presse

La revue de presse mensuelle, qui donne à tous les abonnés une vision de l'actualité de notre domaine d'activité a été publiée chaque mois avec une interruption durant l'été, liée au changement de bénévole pour sa parution. Elle a bénéficié du concours d'une personne agissant en bénévolat de compétence.

## Lettre mensuelle



La lettre mensuelle est parue tous les mois. Elle se compose d'un éditorial du Président, donnant les orientations de l'ANVP, les informations clés, des nouvelles des DIR, sections, équipes, des informations pratiques. La lettre mensuelle est un véritable lien entre les membres de l'ANVP.

## Communications régionales

Certaines régions ont mis en place des lettres régionales. La région de Bordeaux est la plus régulière avec sa lettre « Alienor ». L'Île de France a également une parution périodique, la « lettre à trois voix ».



## Aliénor N°5 - Septembre 2022



# Aliénor

Informations ANVP Nouvelle Aquitaine



Bonjour à chacune et chacun,

Septembre, reprise de nos activités variées !

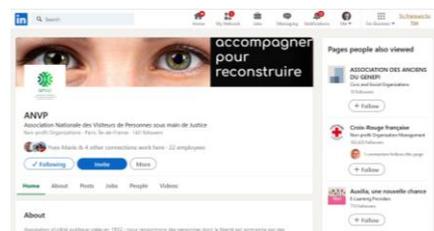
Ce bulletin Aliénor est le reflet de nos actions régionales.

Certains sujets, comme le concert au CP de Bordeaux, sont présentés pour l'intérêt de l'évènement, mais aussi pour s'en inspirer.

Dominique Simonnot, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, évoque dans sa tribune Monde du 24 août le non-respect du droit à la détente en détention. Cet article est intéressant, et on trouve des arguments face à la traditionnelle réflexion ' La prison, clubmed '. ➔ [Lire cette tribune.](#)

### Réseaux sociaux

L'ANVP est désormais présente sur les réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn.



C'est un autre moyen de communication auprès de l'ensemble des personnes qui s'intéressent aux personnes sous main de justice et au milieu pénitentiaire.

### Actions de communication

Les membres de l'ANVP sont des témoins privilégiés de la condition carcérale et de la vie quotidienne des personnes sous-main de justice. A ce titre, ils participent autant que possible à témoigner à différentes occasions.

### Forum des associations

Comme chaque année, l'ANVP est présente sur nombre de forum des associations. En 2022, elle a été présente en particulier à :

- Issoire
- Lorient
- Guingamp
- Rouen
- Lannion
- Saint Brieuc



- Fresnes
- Vannes
- Versailles
- Le Havre
- Thiers
- Aix en Provence
- Valenciennes
- Ile de Ré
- Paris XIV
- Mulhouse
- Toulon



Ces événements sont l'occasion, non seulement de recruter de nouveaux bénévoles, mais aussi de parler de la prison, de la condition des personnes sous-main de justice et de témoigner vers le grand public.

### *JNP*

Les événements auxquels les sections locales de l'ANVP ont contribué sont notamment :

- Nantes : Table ronde sur la pauvreté en détention
- Toulouse : Rencontre débat sur le thème « Surpopulation carcérale : quelles solutions ? »
- Angers : « Prison : quelles clés pour la réinsertion ? »
- Rouen : Discussion autour du livre « Au cœur de la prison des femmes »
- Mouans-Sartoux - Alpes Maritimes : projection du film documentaire "Extramuros"
- Toulouse : projection du film « Des hommes ».
- Maubeuge : "Prisons Dehors Dedans - Les 13 - 25 ans"
- Avignon : "La prise en charge des détenus mineurs au CP d'Avignon Le Pontet"
- Bourges : Projection du film Rencontre avec mon agresseur »
- Niort : Projection du film « Le bruit des trousseaux »
- l'Isle sur Serein – Yonne : projection film "A l'ombre des filles".
- Chambéry : film débat "Extra muros"
- St Denis de La Réunion : table ronde et projection de films avec débat.
- Bordeaux : projection du film « Des hommes ».
- Fresnes : Projection du documentaire «Prison[s]» de Charlotte Lavocat
- Saint Brieuc : projection du film "107 mothers" et one man show d'une personne ayant été incarcérée Arbi Madhaj
- Dijon : projection du film « Au nom de la loi, je vous libère.
- Vannes : spectacle au Palais des Arts de la ville, salle comble
- Lorient : ciné-débat à Lorient rediffusé sur la radio locale Radio-balise.



- Aix en Provence : installation d'une cellule de 9m<sup>2</sup> dans la galerie marchande du Géant Casino du Jas de Bouffon à Aix en Provence
- Rennes : Permanence des associations du collectif de 14h à 18h au 4 bis à Rennes et film « Extramuros, une peine sans murs.
- Riom : Conférence sur le thème « Pauvreté dedans Pauvreté Dehors.

### *Témoignages auprès des scolaires et universitaires*

Des témoignages auprès des jeunes sont régulièrement effectués par les membres, on peut citer notamment :

- FRESNES : collaboration avec IUT Sceaux pour la 4<sup>e</sup> année
- CHAMBERY : interventions en milieu scolaire et en Master 2 "Droits et métiers de la justice"
- LYON CORBAS : Création d'un podcast avec des étudiants de l'INSA
- MULHOUSE-LUTTERBACH : Témoignages dans les écoles
- d'AIX LUYNES Interventions auprès de Lycéens
- Maison d'arrêt de VANNES : témoignage en collège.

### *Colloque organisé par la CGLPL*

A l'initiative de la CGLPL, Madame Dominique Simonnot, l'ANVP a participé au colloque sur la « surpopulation carcérale / régulation carcérale » avec la majorité des syndicats et associations intervenant dans le milieu carcéral.

Le colloque a permis de montrer une bonne cohérence de point de vue des professionnels, convaincus que la surpopulation carcérale ne peut être maîtrisée qu'avec des mesures volontaristes.

### *Presse et politiques*

L'ANVP est présente dans les médias, en particulier dans la presse régionale. C'est l'occasion de témoigner et de présenter l'action des visiteurs ce qui suscite également des candidats visiteurs.

On peut citer les principales interventions suivantes :

- interview de Christiane Gonier (Martinique) sur viaATV,
- interview de Philippe Leconte, DIR de Toulouse sur France Bleu
- interview de Didier Bazin dans la Veille documentaire ESF
- Plaidoyer pour la régulation carcérale par Georges Loss, vice-président de l'ANVP
- Témoignage d'Yves-Marie Brient et de Didier Bazin au Sénat
- interview d'Agnès Chauveau, de Francis Alizon et Cyril Le Picard sur « Béton »
- interview d'Odile Nourisson et de Philippe Gouraud sur Konbini



# CONGRES 2022

Le congrès 2022 de l'ANVP s'est tenu à Marseille les 20 et 21 mai sur le thème "**Punir Autrement**", et en référence à toutes les peines qui s'exécutent en dehors de la prison.

110 membres ont répondu présent et ont participé à l'évènement.



De nombreux intervenants ont animé la journée :

- le procureur de la république de Nîmes, **Éric Maurel**,
- la Juge d'Application des Peines d'Alès, **Bérengère Le Boëdec**,
- l'avocat pénaliste marseillais **Samir Bouchama**,
- la Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté, **Dominique Simonnot**,
- **Thierry Alves**, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Marseille - Grand Sud, ancien responsable de la mise en place de l'Agence Nationale des TIG,
- **Christophe Prat**, psychologue,
- **Éric Lamboley**, DSPIP
- **Fabien Rigaud**, CPIP du Milieu ouvert
- **Sylvain Lhuissier**, auteur de l'ouvrage "Décarcérer"



*Yves-Marie Brient*



*Dominique Simonnot*



*Sylvain Lhuissier*



# GOVERNANCE

## Nouveaux statuts

Les nouveaux statuts ont été officiellement mis en œuvre fin 2021. 2022 a été la première année pleine à appliquer les nouveaux statuts.

## Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale s'est tenue le à Marseille dans le cadre du Congrès 2022.

Le CA élu est composé des 16 membres suivants (nombre minimum d'administrateurs précisé dans les statuts) :

- Francis ALIZON
- Didier BAZIN
- Marc BOUVART
- Jean-Laurent BRACQ
- Yves-Marie BRIENT
- Hubert GOURDEN
- Anne GUET
- Dominique LACAILLE
- Philippe LECONTE (TR)
- Cyril LEPICARD
- Georges LOSS
- Olivier MARTEL
- Estelle MERLET-OLLARD
- Michel MOREAU
- Christophe SEGARD
- Romain VACQUIER

Le CA a élu parmi ses membres son bureau qui est composé comme suit :

- Yves-Marie BRIENT      Président
- Georges LOSS            Vice-Président
- Hubert GOURDEN        Secrétaire
- Philippe LECONTE (Tours)    Trésorier
- Didier BAZIN              Secrétaire Adjoint

Une démission du bureau (Michel Moreau) intervenue en octobre 2022 a entraîné un nombre de membres du CA inférieur au minimum requis pour un fonctionnement nominal. En conséquence des élections partielles ont été organisées et trois personnes ont rejoint le CA :

- Ghislaine MARC
- Jean ROUVIERE-COSCIA
- Nathalie VAN VLIET

## Plan stratégique

Le plan stratégique voté en 2021 a été poursuivi et le rapport d'orientations voté à l'AG 2022 en était la déclinaison pratique qui a été partiellement mis en œuvre. Les points suivants ont fait l'objet d'actions, en **gras**, les actions réalisées, en « normal » les actions en cours, en *italique*, les actions non totalement mises en œuvre :



- **Le renforcement de notre réseau :**
  - Par une homogénéisation et un meilleur pilotage du processus de recrutement, afin d'augmenter notre présence sur le terrain, de ne pas décevoir de candidats, de mieux les intégrer,
  - **Par la refonte de notre dispositif de formation, afin qu'il réponde mieux aux attentes de chacun tant sur le fond que sur la forme qui se doit d'intégrer les nouveaux modes d'apprentissage (webinaires, e-learning...),**
  - Par une animation renforcée de notre réseau afin que chacun quelle que soit sa position dans l'association, géographique ou organisationnelle se sente membre à part entière d'un tout et trouve facilement toute l'aide dont il a besoin,
- **Le renforcement de notre présence auprès des personnes placées sous-main de justice :**
  - *Par une politique ciblée de recrutement et d'animation afin que chaque personne détenue puisse accéder à un visiteur ANVP, et par la mise en œuvre d'une meilleure continuité de notre action entre la prison et l'extérieur,*
  - Par une amplification de notre action « hors les murs » pour que, à terme, tout le territoire national soit couvert,
  - Par une action déterminée vers les mineurs, actuellement très insuffisamment touchés par l'ANVP, malgré des expériences locales enthousiasmantes.
- **Le témoignage :**
  - Témoigner vers le grand public pour faire connaître la situation des personnes que nous accompagnons, pour faire connaître l'ANVP et susciter des vocations,
  - *Faire remonter de manière structurée les points d'amélioration souhaités que nous constatons lors de nos visites de manière à contribuer à améliorer le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire,*
  - Nous positionner, sans pour autant être militants, sur les sujets de politique pénale sur lesquels nous avons la légitimité et la connaissance,
- **Une ouverture sur les activités connexes :**
  - *Renforcer la connaissance réciproque des actions connexes menées par les membres de l'ANVP en favorisant la synergie et le partage de bonnes pratiques,*
  - Favoriser les actions en dehors de notre cœur d'activité comme la justice restaurative sans pour autant les faire porter par l'association,
  - *Se mettre en situation d'être en mesure de répondre à des appels à projet lorsqu'ils sont en parfaite cohérence avec nos axes stratégiques.*

## Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions prises suite à la période Covid le CA a continué de se réunir physiquement 5 fois dans l'année et en visioconférence, une fois entre les réunions physiques, ce qui donne, hors période d'été une réunion mensuelle.



## Bureau

Sur le même mode que le CA, les réunions du bureau sont bimensuelles en visioconférence avec des réunions physiques ajoutées en fonction des besoins ou des opportunités. Cette fréquence des réunions permet une excellente réactivité, elle est bien entendu complétée par des échanges supplémentaires en fonction de l'urgence des sujets.



# ORGANISATION

## Les chantiers pilotés par le CA

Dans le cadre du plan stratégique adopté par l'Assemblée Générale, le CA a lancé un plan d'action découpé en divers chantiers :

Domaine	Actions	Situation en 2022
Recrutement et intégration	Opération pilote en PACA et déploiement du processus en parallèle	Stabilisation des effectifs 
Formation et développement des compétences	Construction du module formation de base, déploiement du nouveau dispositif	Restructuration de la formation réalisée 
Animation du réseau	Conception et mise en place d'un nouveau dispositif d'animation	Réunions régulières organisées avec les DIR 
Visite : parloir à distance	Etude d'opportunité	Non mis en place faute de financement 
Visite : amélioration de notre présence territoriale	Identification des zones non couvertes et plans d'action	Travail d'analyse en cours 
Milieu Ouvert	Mise en œuvre d'une opération pilote et accompagnement renforcé des équipes en démarrage	De nombreuses équipes prêtes, les SPIP en cours de mise en route 
Détenus mineurs	Etude d'opportunité projet avec PJJ	Convention rédigée, démarrage imminent 
Communication Media et Grand public	Définition d'une doctrine et d'une politique de communication + fonction relations presse	Eléments de langage définis et partagés Documents à disposition sur le site intranet 
Ressources financières et talents	Définition et mise en œuvre d'une politique de recherche systématique de financements et de talents. En parallèle, travaux pratiques sur le congrès.	Pas d'avancée significative 
Règles du jeu financières et budgétaires	Audit de notre modèle financier, propositions de structuration et fonctionnement	Pas d'avancée significative 
Événementiel	Préparation du congrès et de l'anniversaire des 90 ans	Congrès réalisé Film institutionnel réalisé et diffusé 
Partenariats	Cartographie des parties prenantes, analyse des bénéficiaires, évaluation de la pertinence pour l'ANVP, choix politiques et décisions	Travaux en cours 



## L'équipe de salariés

L'équipe comprenait deux salariées au début de l'année 2022, Laurence Fayet, déléguée générale et Lorène du Crest, recrutée en 2020. Pour des raisons personnelles, Laurence Fayet a quitté l'association.

En attendant une redéfinition du périmètre des postes de travail, Lorène du Crest est restée seule salariée avec une aide régulière par du secrétariat en sous-traitance.

## Le travail en région

L'organisation en Délégations régionales, sections et établissements, permet de démultiplier l'action au plus près des adhérents.

Les équipes organisent les formations locales ou régionales, les réunions régionales qui sont les occasions de partager sur les spécificités de chaque situation, ainsi que pour des temps de rencontre avec nos partenaires.

Plus de 200 réunions d'équipes (établissement ou section) ont été organisées afin de souder les équipes et de permettre aux bénévoles de ne pas se sentir seuls dans l'exercice de leur activité.

Une grande partie des actions menées en local sont les recrutements, point fondamental de la vie des groupes locaux. En 2022, 94 personnes nouvelles ont adhéré à l'association, dont 81 sont devenus visiteurs actifs.

## Le Système d'Information

Dans une logique de modernisation, le système d'information a continué son évolution.

La nouveauté 2022 est la mise en place du module de gestion des formations qui a l'avantage de :

- Faire l'inventaire de toutes les formations organisées par l'ANVP,
- Donner une visibilité notamment dans un calendrier à tous les membres sur les formations disponibles et permettre l'inscription en ligne,
- Stocker toutes les informations utiles ou réglementaires sur les formations,
- Fiabiliser l'ensemble des informations liées aux formations.

Cette évolution du système d'information est un outil de plus pour favoriser l'intérêt des visiteurs pour les formations, faciliter les inscriptions et le partage d'informations pratiques.



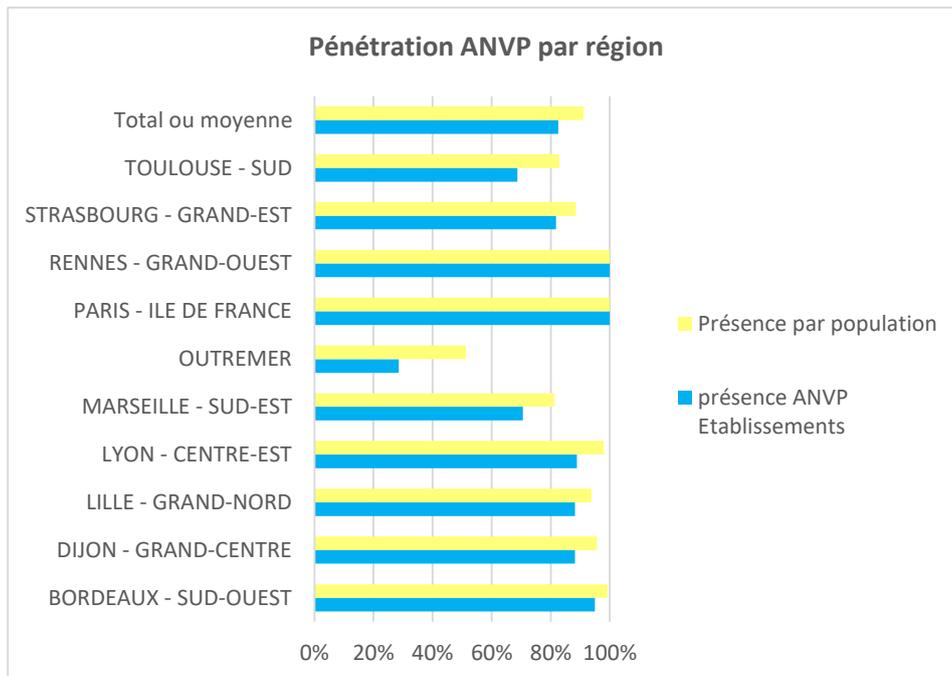
# CHIFFRES CLES

## La pénétration

L'ANVP est présente dans toutes les régions avec un taux de présence dans les établissements pénitentiaires **supérieur à 83%**, mais du fait de la disparité de la taille des établissements **91%** des personnes détenues peuvent avoir accès à un visiteur ANVP. Ce qui représente une augmentation de 3% par rapport à 2021.

Une grande disparité existe entre les régions.

L'Outre-Mer est assez mal servie du fait de nombreux centres pénitentiaires de petite taille et d'un éclatement géographique rendant plus difficiles l'animation et l'organisation d'événements associatifs.

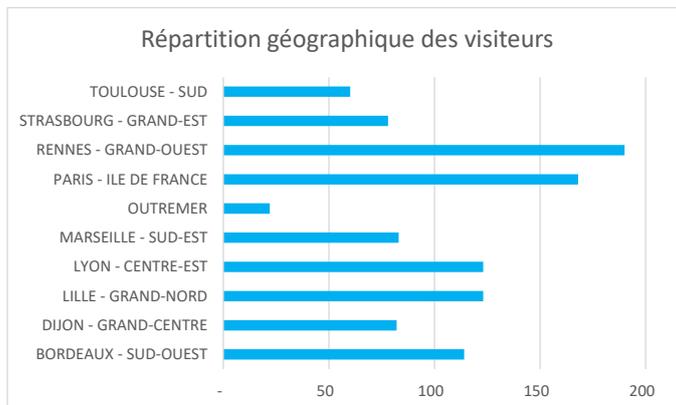


Deux régions couvrent 100% des établissements (Paris et Rennes) suivies de près par la région de Bordeaux.

La région de Strasbourg a également sensiblement augmenté sa présence en 2022.



## Répartition géographique



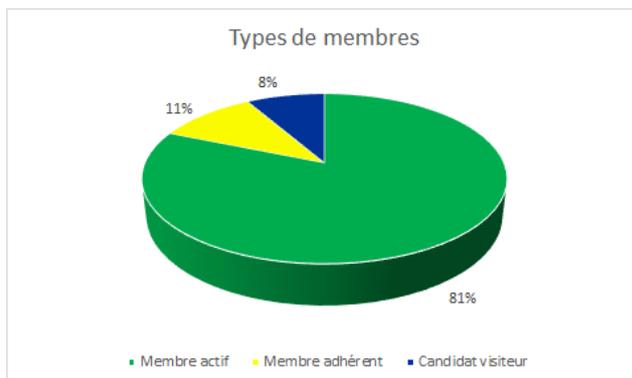
La répartition géographique donnée dans le graphique ci-contre montre de nombreuses disparités.

Ces données sont à rapprocher des données de pénétration. Les régions dans lesquelles les effectifs sont faibles correspondent généralement aux régions dans lesquelles le taux de pénétration est faible, en

particulier la région de Toulouse et de Marseille.

Il en résulte un effort nécessaire de recrutement.

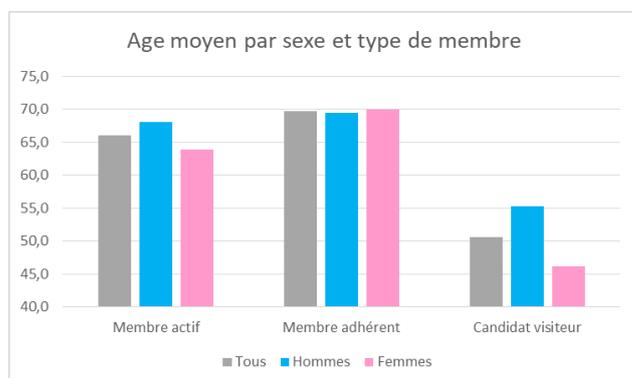
## Les membres



En 2022, l'ANVP comptait 1233 membres, soit une baisse de l'ordre de 1,7 % par rapport à 2021.

Parmi ces membres 81% sont des membres actifs, visiteurs ou visiteurs accompagnants, les autres sont pour 8% des candidats visiteurs et pour 12% d'anciens visiteurs ou des

membres de soutien.



Les membres adhérents étant dans la plupart des cas d'anciens membres actifs, leur âge moyen est plus élevé. A contrario les candidats visiteurs sont sensiblement plus jeunes, les femmes plus que les hommes.

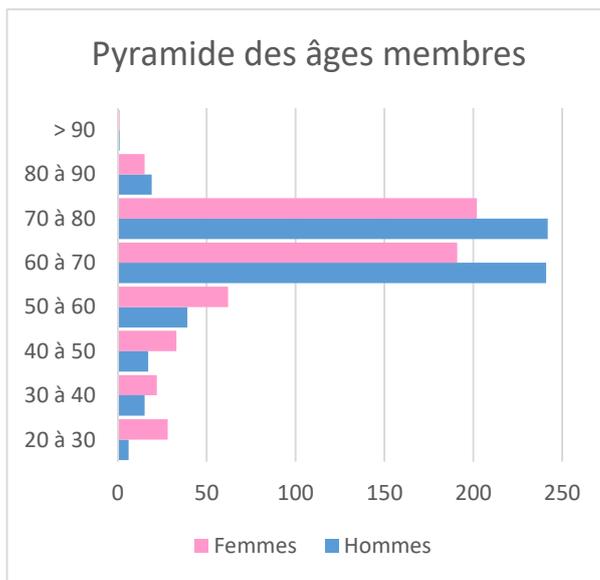


## Les visiteurs et visiteurs accompagnants

### Effectifs

En 2022 l'ANVP comptait 1002 visiteurs / visiteurs-accompagnants soit le même nombre qu'en 2021.

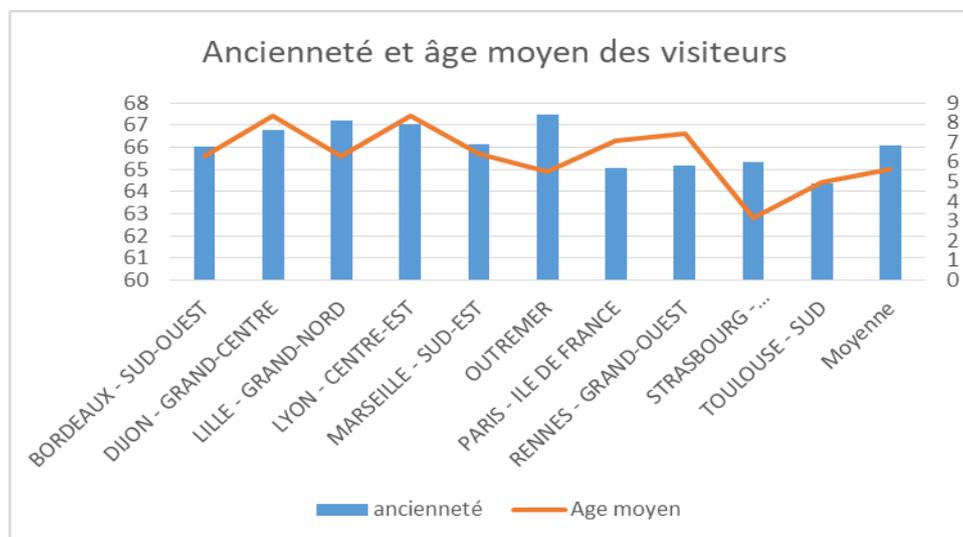
### Age et ancienneté



La moyenne d'âge des visiteurs de 65 ans est en légère baisse par rapport à 2021. La proportion de visiteurs de plus de 74 ans est remontée à 18%, compensé par des nouveaux visiteurs plus jeunes.

La majorité des membres est âgée de 60 à 80 ans

L'ancienneté moyenne est de 7 ans, ce qui montre une grande fidélité des bénévoles à la mission qu'ils ont choisie.

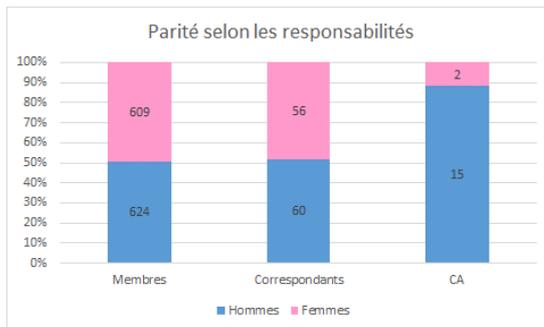




La moyenne d'âge est assez variable en fonction des régions, non corrélée avec l'ancienneté.

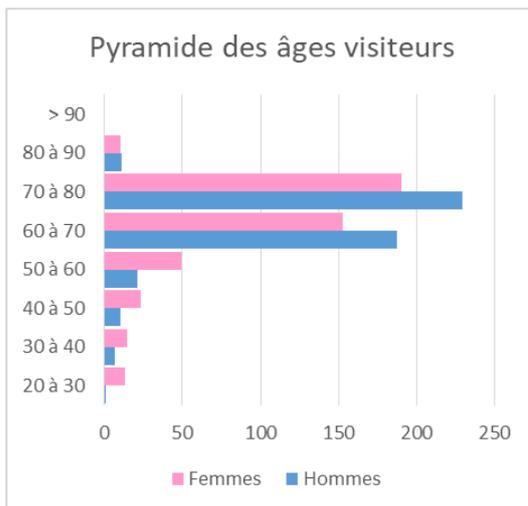
## Les hommes et les femmes

La population est très équilibrée avec une quasi égale répartition des sexes dans les équipes de visiteurs avec une proportion de 49% de femmes



Cette proportion assez respectée pour les correspondants d'établissements (48%) comme pour les membres.

En revanche les instances dirigeantes au CA ne présentent pas l'équilibre souhaitable avec seulement 12% de femmes (2 dans le CA en 2022).



La répartition par âge et par sexe des membres actifs donne la pyramide ci-contre : les femmes commencent plus tôt leur engagement, tandis qu'on voit une arrivée plus massive des hommes à l'âge de la retraite.